



Dossier suivi par: Nathalie Weber /
Daniel Scheer

Tél. (+352) 247-86352 / 247-76309

Référence : 83bxbea4d

Objet : **Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 21 décembre 1998 arrêtant la nomenclature des actes et services des médecins pris en charge par l'assurance maladie**

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 65 du Code de la sécurité sociale ;

Vu les avis de la Chambre de commerce, de la Chambre des salariés, de la Chambre des métiers, de la Chambre d'agriculture et de la Chambre des fonctionnaires et employés publics;

Notre Conseil d'Etat entendu ;

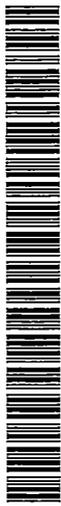
Sur le rapport de Notre Ministre de la Sécurité sociale et de Notre Ministre de la Santé, et après délibération du Gouvernement en conseil ;

Arrêtons :

Art. 1^{er}. L'article 8, alinéa 2, première phrase du règlement grand-ducal modifié du 21 décembre 1998 arrêtant la nomenclature des actes et services des médecins pris en charge par l'assurance maladie est modifié comme suit :

« Les actes d'endoscopie en urologie décrits au chapitre 5, de la deuxième partie de l'annexe et les actes d'endoscopie en pneumologie décrits à la sous-section 2 de la section 4 du chapitre 1er de la deuxième partie de l'annexe peuvent être majorés de dix pour cent, s'ils sont prestés sur des enfants de moins de 14 ans. »

Art. 2. Au tableau des actes et services à la première partie « Actes généraux » du chapitre 4 « Traitement hospitalier » du même règlement, la section 6 « Traitement hospitalier stationnaire avec soins intensifs par le médecin anesthésiste-réanimateur » est modifiée comme suit :





1° La remarque à sous-section 4 « Traitement de la douleur aiguë post-opératoire d'un malade non hospitalisé au service de réanimation, par PCA avec pompe à morphine ou anesthésie continue d'un tronc ou plexus nerveux (mise en place comprise) » est modifiée comme suit:

« Les positions F69 et F691 ne peuvent être mises en compte que pour les actes opératoires suivants :

- 2F13, 2F14, 2F46, 2F47 ;
- 2K52, 2K65 ;
- 2E41, 2E62, 2E94, 2E95, et 2J01 à 2J45 ;
- 2T21 à 2T23, 2T42, 2T51 à 2T53, 2T61, 2T73, 2T74, 2T81, 2T82 ;
- 2W44 à 2W49, 2X18 à 2X69, 2Y07, 2Y08, 2Y83 à 2Y90, 2Z07 à 2Z21, 2Z24 à 2Z29, 2Z64 et 2Z65 ;
- YVQ11 à YVQ13, 2V35, 2V65, 2V73, 2V75, 2V82 à 2V85, 2V92, 2V94 à 2V96 ;
- 3L72 à 3L77, 3L91 ;
- MQA12 à MQR15, MLA22 à MLR24, MLQ17 et MZA15 à MZR15 ;
- 6G83, 6G94. »

Art. 3. Au tableau des actes et services à la deuxième partie « Actes techniques » du même règlement, le chapitre 5 « Urologie » prend la teneur suivante :

Section 1^{re} - Explorations électrophysiologiques de l'appareil urinaire

		Code	Coeff.
1)	Débitmétrie mictionnelle avec enregistrement - CAC	MAQ11	13,05
2)	Location d'appareil	MAQ11X	1,78
3)	Bilan urodynamique y compris la débit-, la cystomano- et la sphinctéro-métrie	MAQ12	41,74
4)	Bilan urodynamique avec électromyographie périnéale	MAQ13	62,02

REMARQUE :

Les positions MAQ11, MAQ12 et MAQ13 ne sont pas cumulables entre elles, ni avec une autre position du chapitre 5.



Section 2 - Actes diagnostiques par imagerie de l'appareil urinaire

1)	Urographie intra-veineuse	MCH11	9,79
2)	Urographie intra-veineuse avec tomодensitométrie simultanée	MCH12	13,76
3)	Urétéro-pyélographie rétrograde (UPR)	MCH13	30,03
4)	Urétéro-pyélographie rétrograde uni-ou bilatérale; cathétérisme non compris	MCH14	12,17
5)	Urétéro-cystographie rétrograde avec injection du produit de contraste	MCH15	14,04
6)	Cystographie rétrograde ou par cystostomie	MCQ11	4,81
7)	Urétrographie rétrograde avec injection de produit de contraste	MCH16	16,46
8)	Vésiculo- et/ou déférentographie	MCH17	7,41

Section 3 - Endoscopie de l'appareil urinaire

1)	Urétéronéphroscopie diagnostique unilatérale	MDE11	76,39
2)	Urétrocystoscopie	MDE12	20,31
3)	Urétrocystoscopie en lumière fluorescente	MDE13	23,10
4)	Endoscopie d'une dérivation urinaire	MDE14	27,74

REMARQUE :

Pour les positions MDE11 à MDE14, MPE16 et MZE11 :

- a) L'anesthésie locale est comprise dans l'acte d'endoscopie.
- b) Les différentes positions ne sont pas cumulables entre-elles.

Section 4 - Ponctions, biopsies et prélèvements de l'appareil urinaire

1)	Une ou plusieurs biopsie(s) testiculaire(s) par abord direct	MGA11	44,56
2)	Frottis urétral - CAC	MGD11	9,11
3)	Une ou plusieurs biopsies du rein avec contrôle échographique, par toute voie d'abord	MGQ11	37,15
4)	Une ou plusieurs biopsies de la vessie, par toute voie d'abord	MGQ12	32,44
5)	Biopsie de l'urètre par toute voie d'abord	MGQ13	30,12
6)	Biopsie prostatique, sous contrôle échographique, par voie transrectale ou transpérinéale	MGQ14	32,44
7)	Biopsie prostatique avec fusion digitale d'images IRM-échographie, par voie transrectale ou transpérinéale	MGQ15	117,03



8)	Examen clinique prostatique urologique avec prélèvement bactériologique - CAC	MGQ16	3,77
9)	Prélèvement de sperme dans les testicules ou l'épididyme, par aspiration ou extraction	MGB11	44,56
10)	Exploration testiculaire, abord ouvert	MHA11	44,56

REMARQUE :

Les positions MGD11 et MGQ16 ne sont pas cumulables avec une autre position du chapitre 5.

Section 5 - Actes thérapeutiques sur le rein

1)	Suture d'une plaie du rein, par toute voie d'abord	MLQ11	135,20
2)	Incision et drainage du phlegmon périnéphrétique, par abord direct	MLA11	70,03
3)	Sclérothérapie percutanée d'un ou de plusieurs kyste(s) rénal(aux), avec ou sans contrôle par imagerie	MLA12	71,37
4)	Exérèse d'un ou plusieurs kyste(s) du rein, par lombotomie	MLA13	98,85
5)	Exérèse d'un ou plusieurs kyste(s) du rein, par cœlioscopie	MLC13	117,03
6)	Exérèse d'un ou plusieurs kyste(s) du rein, par cœlioscopie avec assistance robotique	MLR13	117,03
7)	Cryothérapie d'une tumeur rénale, par toute voie d'abord	MLQ12	117,03
8)	Section de l'isthme d'un rein en fer-à-cheval, par toute voie d'abord	MLQ13	211,55
9)	Pyéloplastie, par lombotomie	MLA14	184,72
10)	Pyéloplastie, par cœlioscopie	MLC14	256,80
11)	Pyéloplastie, par cœlioscopie avec assistance robotique	MLR14	256,80
12)	Néphrolithotomie percutanée, avec contrôle par imagerie, séance initiale	MLA15	232,92
13)	Néphrolithotomie percutanée, avec contrôle par imagerie, au cours d'une séance ultérieure	MLA16	186,83
14)	Pyélolithotomie, par laparotomie	MLA17	205,41
15)	Pyélolithotomie, par cœlioscopie	MLC17	278,32
16)	Néphrostomie percutanée unilatérale sous guidage fluoroscopique et contrôle échographique	MLA18	51,17
17)	Néphrostomie percutanée bilatérale sous guidage fluoroscopique et contrôle échographique	MLA19	105,96
18)	Changement de sonde de néphrostomie unilatérale sous guidage fluoroscopique et contrôle échographique	MLD11	18,46



19)	Changement de sondes de néphrostomie bilatérale sous guidage fluoroscopique et contrôle échographique	MLD12	27,74
20)	Néphrectomie simple unilatérale, par laparotomie	MLA21	186,83
21)	Néphrectomie simple unilatérale, par coelioscopie ou par rétropéritonéoscopie	MLC21	211,55
22)	Néphrectomie simple unilatérale, par coelioscopie avec assistance robotique	MLR21	211,55
23)	Néphrectomie élargie unilatérale, avec ou sans lymphadénectomie, par voie ouverte	MLA22	353,50
24)	Néphrectomie élargie unilatérale, avec ou sans lymphadénectomie, par coelioscopie	MLC22	389,90
25)	Néphrectomie élargie unilatérale, avec ou sans lymphadénectomie, par coelioscopie avec assistance robotique	MLR22	389,90
26)	Néphrectomie élargie unilatérale, avec ou sans lymphadénectomie, avec cavotomie et thrombectomie, par lombotomie	MLA23	538,63
27)	Néphrectomie partielle unilatérale, par laparotomie	MLA24	413,00
28)	Néphrectomie partielle unilatérale, par coelioscopie ou par rétropéritonéoscopie	MLC24	489,20
29)	Néphrectomie partielle unilatérale, par coelioscopie avec assistance robotique	MLR24	489,20
30)	Prélèvement d'un greffon de rein sur un donneur vivant, par toute voie d'abord	MLQ14	232,92
31)	Prélèvement d'un greffon de rein sur un donneur décédé, par toute voie d'abord	MLQ15	117,03
32)	Prélèvement bilatéral de greffons de rein sur un donneur décédé, par toute voie d'abord	MLQ16	184,72
33)	Greffe de rein par toute voie d'abord	MLQ17	317,09

Section 6 - Actes thérapeutiques sur les voies urinaires supérieures

1)	Exérèse d'une ou plusieurs lésions de l'uretère par toute voie d'abord	MMQ11	210,36
2)	Urétérolyse, dans le cadre d'une fibrose rétropéritonéale, par toute voie d'abord	MMQ12	450,60
3)	Dilatation urétérale, avec contrôle par fluoroscopie	MMD11	36,15
4)	Urétéroplastie, ou cure de fistule urétérale, ou cure de sténose urétérale, par toute voie d'abord	MMQ13	232,92
5)	Incision d'urétérocèle, par voie transurétrale	MME11	47,38
6)	Urétérotomie, par toute voie d'abord	MMQ14	98,85



7)	Urétérostomie cutanée, unilatérale ou bilatérale, par laparotomie	MMA11	133,19
8)	Urétérostomie cutanée, unilatérale ou bilatérale, par cœlioscopie	MMC11	155,95
9)	Urétérostomie cutanée, unilatérale ou bilatérale, par cœlioscopie avec assistance robotique	MMR11	155,95
10)	Changement de sonde d'urétérostomie unilatérale, avec contrôle par imagerie médicale	MMD12	13,75
11)	Changement de sonde d'urétérostomie bilatérale, avec contrôle par imagerie médicale	MMD13	23,03
12)	Trans-urétérostomie par voie ouverte	MMA12	389,90
13)	Révision urétérale unilatérale sur dérivation urinaire, par toute voie d'abord	MMQ15	366,31
14)	Révision urétérale bilatérale sur dérivation urinaire, par toute voie d'abord	MMQ16	405,35
15)	Pose de prothèse urétérale extra-anatomique, uni- ou bilatérale, par toute voie d'abord	MMQ17	163,30
16)	Pose ou changement de sonde urétérale (type sonde JJ) unilatérale, avec contrôle par imagerie médicale	MMD18	36,06
17)	Pose ou changement de sonde urétérale (type sonde JJ) bilatérale, avec contrôle par imagerie médicale	MMD19	63,34
18)	Ablation de sonde urétérale (type sonde JJ) unilatérale, avec ou sans contrôle par imagerie médicale	MMD21	32,81
19)	Ablation de sonde urétérale (type sonde JJ) bilatérale, avec ou sans contrôle par d'imagerie médicale	MMD22	39,86
20)	Réimplantation urétéro-vésicale unilatérale selon Boari, par laparotomie	MMA13	275,97
21)	Réimplantation urétéro-vésicale unilatérale selon Boari, par cœlioscopie	MMC14	309,05
22)	Réimplantation urétéro-vésicale unilatérale selon Boari, par cœlioscopie avec assistance robotique	MMR15	309,05
23)	Réimplantation urétéro-vésicale unilatérale par "psoas hitch", par laparotomie	MMA16	232,92
24)	Réimplantation urétéro-vésicale unilatérale par "psoas hitch", par cœlioscopie	MMC16	262,20
25)	Réimplantation urétéro-vésicale unilatérale par "psoas hitch", par cœlioscopie avec assistance robotique	MMR16	262,20
26)	Réimplantation urétérale unilatérale sur vessie orthotopique, par laparotomie	MMA17	186,83
27)	Réimplantation urétérale unilatérale sur vessie orthotopique, par cœlioscopie	MMC17	211,55
28)	Réimplantation urétérale unilatérale sur vessie orthotopique, par cœlioscopie avec assistance robotique	MMR17	211,55



29)	Urétérectomie, par laparotomie	MMA18	205,41
30)	Urétérectomie, par coelioscopie	MMC18	232,92
31)	Urétérectomie, par coelioscopie avec assistance robotique	MMR18	232,92
32)	Remplacement de l'uretère par une anse digestive, par toute voie d'abord	MMQ18	389,90

Section 7 - Actes thérapeutiques sur la vessie

1)	Cathétérisme de la vessie	MND11	3,58
2)	Pose ou changement de sonde vésicale à demeure, lavage éventuel compris, par voie basse	MND12	6,15
3)	Suture de la vessie, par toute voie d'abord	MNQ11	99,94
4)	Incision du col vésical, par voie endoscopique	MNE11	32,44
5)	Méatotomie avec ou sans méatoplastie, par abord direct	MNA11	41,74
6)	Irrigation manuelle de la vessie, par toute voie d'abord - CAC	MNQ12	9,11
7)	Hydrodistension vésicale	MND13	13,75
8)	Cystotomie, par toute voie d'abord	MNQ13	98,85
9)	Cystostomie sous guidage échographique	MNB11	32,51
10)	Cystostomie cutanée continente, avec ou sans fermeture du col de la vessie, par laparotomie	MNA12	234,68
11)	Changement d'une sonde de cystostomie, sans échographie	MND14	6,15
12)	Changement d'une sonde de cystostomie, avec échographie	MND15	9,11
13)	Location d'appareil	MND15X	5,04
14)	Exérèse d'une ou plusieurs lésion(s) au niveau de la vessie par voie endoscopique	MNE12	135,20
15)	Exérèse d'une ou plusieurs lésion(s) au niveau de la vessie par voie endoscopique avec fluorescence	MNE13	153,31
16)	Diverticulectomie vésicale, par laparotomie	MNA13	139,76
17)	Diverticulectomie vésicale, par coelioscopie	MNC13	163,30
18)	Diverticulectomie vésicale, par coelioscopie avec assistance robotique	MNR13	163,30
19)	Injection de toxine botulique dans la paroi vésicale par voie transurétrale	MND16	32,44
20)	Instillation médicamenteuse intravésicale, hors indication oncologique, par voie transurétrale	MND17	6,18
21)	Instillation intravésicale de chimio-, immuno- thérapie, pour une indication oncologique, par voie transurétrale	MND18	18,05
22)	Pose d'une ou plusieurs, électrode(s) de neuromodulation sacrée, sous contrôle par imagerie médicale, par toute voie d'abord	YUA18	48,62



23)	Pose de boîtier de neuromodulation sacrée avec contrôle par imagerie médicale par toute voie d'abord (CAT)	YUA19	39,50
24)	Ablation d'une ou plusieurs électrode(s) de neuromodulation sacrée par abord direct	YUA21	23,10
25)	Cervicocystopexie, par laparotomie	MNA15	140,58
26)	Cervicocystopexie, par coelioscopie	MNC15	140,58
27)	Cervicocystopexie, par coelioscopie avec assistance robotique	MNR15	140,58
28)	Cure de fistule vésico-entérale, par toute voie d'abord	MNQ17	267,80
29)	Cure de fistule vésico-vaginale, par toute voie d'abord	MNQ18	215,17
30)	Cure de cystocèle par pose de prothèse synthétique, ou de bioprothèse, par voie vaginale	MND21	135,84
31)	Cure de cystocèle et rectocèle par pose de prothèses synthétiques, ou de bioprothèses, par voie vaginale	MND22	189,49
32)	Cystectomie partielle, par laparotomie	MNA16	98,85
33)	Cystectomie partielle, par coelioscopie	MNC16	117,03
34)	Cystectomie partielle, par coelioscopie avec assistance robotique	MNR16	117,03
35)	Cystectomie partielle avec entérocystoplastie, par toute voie d'abord	MNQ19	317,09
36)	Cystectomie totale avec dérivation urinaire externe non continente de Bricker, avec ou sans hystérectomie, avec curage extensif, par laparotomie	MNA17	437,87
37)	Cystectomie totale avec dérivation urinaire externe non continente de Bricker, avec ou sans hystérectomie, avec curage extensif, par coelioscopie	MNC17	480,01
38)	Cystectomie totale avec dérivation urinaire externe non continente de Bricker, avec ou sans hystérectomie, avec curage extensif, par coelioscopie avec assistance robotique	MNR17	480,01
39)	Cystectomie totale avec dérivation urinaire non continente de type Bricker, par toute voie d'abord	MNQ21	480,01
40)	Cystectomie totale avec dérivation urinaire continente (néovessie orthoptique), avec ou sans hystérectomie, avec curage extensif, par laparotomie	MNA18	674,12
41)	Cystectomie totale avec dérivation urinaire continente (néovessie orthoptique), avec ou sans hystérectomie, avec curage extensif, par coelioscopie	MNC18	725,74
42)	Cystectomie totale avec dérivation urinaire continente (néovessie orthoptique), avec ou sans hystérectomie, avec curage extensif, par coelioscopie avec assistance robotique	MNR18	725,74
43)	Cystectomie totale avec dérivation urinaire continente (néovessie orthotopique), par toute voie d'abord	MNQ22	699,93
44)	Cystectomie totale avec urétérostomie, par toute voie d'abord	MNQ23	317,09



45)	Résection d'un kyste de l'ouraque, par toute voie d'abord	MNQ24	90,89
46)	Tumorectomie de l'ouraque avec curage ganglionnaire, par toute voie d'abord	MNQ25	205,41

REMARQUES :

1) La position MND12 n'est pas cumulable avec une autre position des sections 1, 2, 3, 7, 8 et 9 du chapitre 5.

2) Les positions MND11, MNQ12, MND13 et MND17 ne sont pas cumulables avec une autre position du chapitre 5.

Section 8 - Actes thérapeutiques sur l'urètre

1)	Suture de l'urètre, avec ou sans suture du corps caverneux, par toute voie d'abord	MPQ11	51,17
2)	Traitement opératoire du phlegmon périurétral diffus gangréneux (Fournier), par toute voie d'abord	MPQ12	232,92
3)	Dilatation urétrale, avec ou sans urétrocystoscopie, y compris le contrôle échographique	MPE11	23,03
4)	Résection ou destruction de toutes lésions urétrales (valves, condylomes, tumeurs), par voie transurétrale	MPE12	78,78
5)	Ablation d'un prolapsus (ectropion) de l'urètre	MPD11	32,31
6)	Traitement chirurgical du diverticule sous-urétral	MPA11	117,03
7)	Urétroplastie termino-terminale, par toute voie d'abord	MPQ13	117,03
8)	Urétroplastie avec lambeaux, libres ou pédiculés, par toute voie d'abord	MPQ14	232,92
9)	Urétroplastie pour hypospadias balanique	MPQ15	232,92
10)	Urétroplastie pour hypospadias pénien postérieur ou périnéal	MPQ16	262,20
11)	Pose de sphincter urinaire artificiel, par toute voie d'abord	MPQ17	232,92
12)	Révision ou changement d'un sphincter artificiel, par toute voie d'abord	MPQ18	232,92
13)	Urétrotomie interne, par voie endoscopique	MPE13	51,17
14)	Urétrotomie avec méatotomie (selon Otis), par voie endoscopique	MPE14	27,81
15)	Urétrostomie cutanée	MPE15	163,30
16)	Lithotripsie par urétrocystoscopie	MPE16	62,02
17)	Cure de fistule recto urétrale, par toute voie d'abord	MPQ19	389,90
18)	Cure de fistule uréto-vaginale, par voie vaginale	MPD12	196,78
19)	Urérectomie, par toute voie d'abord	MPQ21	98,85
20)	Implantation de ballons péri urétraux	MPC12	140,88
21)	Pose de bandelette sous-urétrale chez l'homme	MPC13	90,89



22)	Pose de bandelette sous-urétrale (TVT), par toute voie d'abord	MPQ22	68,12
23)	Pose de bandelette sous-urétrale transobturatrice (TOT), par toute voie d'abord	MPQ23	69,51
24)	Ablation ou reprise de bandelette transobturatrice ou rétropubienne, par toute voie d'abord	MPQ24	66,42

REMARQUE :

Pour les positions MDE11 à MDE14, MPE16 et MZE11 :

- a) L'anesthésie locale est comprise dans l'acte d'endoscopie.
- b) Les différentes positions ne sont pas cumulables entre-elles.

Section 9 - Actes thérapeutiques sur la prostate et les vésicules séminales

1)	Ponction d'un abcès prostatique, par voie transrectale	MQB11	32,44
2)	Injection de substances pharmaceutiques dans la prostate, par voie transurétrale ou périnéale	MQQ11	32,44
3)	Pose d'implant intra prostatique, par voie transurétrale	MQP11	51,17
4)	Enucléation d'un adénome prostatique, par toute technique endoscopique	MQE11	262,20
5)	Destruction d'un adénome de prostate par aquablation	MQP12	99,94
6)	Adénomectomie prostatique, par voie haute, par laparotomie	MQA11	170,44
7)	Adénomectomie prostatique, par voie haute, par coelioscopie	MQC11	228,99
8)	Adénomectomie prostatique, par voie haute, par coelioscopie avec assistance robotique	MQR11	228,99
9)	Implantation de marqueurs intra prostatiques en vue d'une radiothérapie externe, avec contrôle échographique, par toute voie d'abord	MQQ12	51,17
10)	Curiethérapie par implantation de grains radioactifs dans la prostate, sous contrôle échographique, par voie périnéale	MQB12	360,42
11)	Coagulation prostatique, par voie transurétrale	MQP13	54,91
12)	Résection de la prostate (bipolaire ou monopolaire, laser, vaporisation...), par voie transurétrale	MQP14	186,83
13)	Prostatectomie radicale avec conservation des structures vasculo-nerveuses et curage extensif, par laparotomie	MQA12	275,97
14)	Prostatectomie radicale avec conservation des structures vasculo-nerveuses et curage extensif, par coelioscopie	MQC12	353,50
15)	Prostatectomie radicale avec conservation des structures vasculo-nerveuses et curage extensif, par coelioscopie avec assistance robotique	MQR12	353,50



16)	Prostatectomie radicale avec conservation des structures vasculo-nerveuses, sans curage ganglionnaire, par laparotomie	MQA13	254,74
17)	Prostatectomie radicale avec conservation des structures vasculo-nerveuses, sans curage ganglionnaire, par coelioscopie	MQC13	309,05
18)	Prostatectomie radicale avec conservation des structures vasculo-nerveuses, sans curage ganglionnaire, par coelioscopie avec assistance robotique	MQR13	309,05
19)	Prostatectomie radicale sans conservation des structures vasculo-nerveuses, avec curage extensif, par laparotomie	MQA14	232,92
20)	Prostatectomie radicale sans conservation des structures vasculo-nerveuses, avec curage extensif, par coelioscopie	MQC14	331,52
21)	Prostatectomie radicale sans conservation des structures vasculo-nerveuses, avec curage extensif, par coelioscopie avec assistance robotique	MQR14	331,52
22)	Prostatectomie radicale sans conservation des structures vasculo-nerveuses et sans curage ganglionnaire, par laparotomie	MQA15	232,92
23)	Prostatectomie radicale sans conservation des structures vasculo-nerveuses et sans curage ganglionnaire, par coelioscopie	MQC15	309,05
24)	Prostatectomie radicale sans conservation des structures vasculo-nerveuses et sans curage ganglionnaire, par coelioscopie avec assistance robotique	MQR15	309,05
25)	Intervention chirurgicale sur les vésicules séminales, par toute voie d'abord	MQQ13	68,39

Section 10 - Actes thérapeutiques sur le scrotum et le contenu scrotal

1)	Exérèse de kystes sébacés du scrotum	MRA11	31,31
2)	Incision d'abcès scrotal, par abord direct	MRA12	18,39
3)	Excision, totale ou partielle, du scrotum	MRA13	62,02
4)	Cure de cryptorchidie unilatérale, par toute voie d'abord	MRQ11	84,10
5)	Cure de cryptorchidie bilatérale, par toute voie d'abord	MRQ12	139,78
6)	Cure de torsion de cordon spermatique, avec ou sans fixation du testicule controlatéral, par abord scrotal	MRA14	44,56
7)	Orchidopexie unilatérale, par voie scrotale	MRA15	27,81
8)	Orchidopexie bilatérale, par voie scrotale	MRA16	51,17
9)	Cure de varicocèle par ligature de la veine spermatique, avec ou sans phlébographie, par laparotomie	MRA17	76,39
10)	Cure de varicocèle par ligature de la veine spermatique, avec ou sans phlébographie, par coelioscopie	MRC17	90,89



11)	Cure de varicocèle par sclérothérapie, avec phlébographie, par voie scrotale	MRA18	90,89
12)	Cure d'hydrocèle unilatérale, par toute voie d'abord	MRQ13	51,44
13)	Cure d'hydrocèle bilatérale, par toute voie d'abord	MRQ14	70,95
14)	Exérèse unilatérale de spermatocele, par toute voie d'abord	MRQ15	41,74
15)	Exérèse bilatérale de spermatocele, par toute voie d'abord	MRQ16	62,02
16)	Intervention sur le canal déférent, sauf opération de stérilisation ou opération de recanalisation après ligature antérieure, par toute voie d'abord	MRQ17	51,17
17)	Vasovasostomie unilatérale, sous repérage microscopique	MRA19	68,47
18)	Vasovasostomie bilatérale, sous repérage microscopique	MRA21	126,92
19)	Epididymectomie unilatérale, par toute voie d'abord	MRQ18	51,17
20)	Epididymectomie bilatérale, par toute voie d'abord	MRQ19	76,39
21)	Orchidectomie simple, avec ou sans prothèse, par voie scrotale	MRA22	60,60
22)	Orchidectomie partielle avec biopsie extemporanée, par voie inguinale	MRA23	146,26
23)	Orchidectomie radicale avec ou sans prothèse, par voie inguinale	MRA24	133,12
24)	Pose d'une prothèse testiculaire unilatérale, par toute voie d'abord	MRQ21	27,81
25)	Pose d'une prothèse testiculaire bilatérale, par toute voie d'abord	MRQ22	51,17

Section 11 - Actes thérapeutiques sur le pénis

1)	Biopsie de la verge, y compris anesthésie locale	MSA11	18,46
2)	Excision d'un ou de plusieurs corps étrangers du pénis	MSB11	41,74
3)	Adhésiolyse du prépuce	MSQ11	13,75
4)	Plastie isolée du frein	MSA12	13,75
5)	Réduction de paraphimosis	MSQ12	9,11
6)	Opération pour phimosis (circoncision simple, sans indication médicale, non à charge)	MSA13	41,74
7)	Injection isolée de médicament(s) dans le corps caverneux - CAC	MSB12	9,11
8)	Ponction ou évacuation du corps caverneux, par abord direct	MSA14	9,11
9)	Anastomose caverno-spongieuse proximale (shunt pour priapisme), par toute voie d'abord	MSQ13	163,30
10)	Anastomose caverno-spongieuse distale (shunt pour priapisme), par toute voie d'abord	MSQ14	51,17
11)	Traitement de la maladie de La Peyronie, par injection	MSB13	23,17



12)	Intervention pour déviation pénienne en cas de maladie de La Peyronie ou de déformation congénitale, y compris l'exérèse de lésions des corps caverneux du pénis, par abord direct	MSA15	163,30
13)	Pénectomie sans curage ganglionnaire inguinal, par abord direct	MSA16	117,03
14)	Pénectomie partielle ou totale avec curage ganglionnaire inguinal, par abord direct	MSA17	217,98
15)	Reconstruction pénienne avec ou sans fracture de l'urètre	MSQ15	117,03
16)	Pose de prothèse pénienne par implant gonflable, par toute voie d'abord (APCM)	MSQ16	232,92
17)	Pose de prothèse pénienne par implant semi rigide, par toute voie d'abord (APCM)	MSQ17	135,20
18)	Changement, révision ou explantation de prothèse pénienne	MSQ18	135,20

Section 12 - Actes thérapeutiques sur le périnée

1)	Exérèse ou vaporisation de condylomes, par voie directe	MTA11	24,88
2)	Pose de pessaire non obstétrical	MTD11	4,82
3)	Ablation ou changement de pessaire non obstétrical	MTD12	4,82

Section 13 - Autres actes thérapeutiques sur l'appareil urinaire et génital

1)	Mise à plat d'abcès ou de collection cutanéomuqueuse urologique	MZA11	13,75
2)	Extraction de corps étranger, y compris le décaillotage vésical, par urétrocystoscopie	MZE11	36,06
3)	Electrocoagulation endoscopique de l'urètre ou de la vessie	MZE12	27,74
4)	Résection ou marsupialisation de collection(s) de la prostate ou de diverticule(s) de l'urètre, par urétrocystoscopie	MZE13	135,20
5)	Lithotripsie extra corporelle sous imagerie médicale	MZQ11	62,97
6)	Cure chirurgicale unilatérale de reflux vésico-urétéral, y compris la réimplantation urétéro-vésicale, par laparotomie	MZA12	186,83
7)	Cure chirurgicale unilatérale de reflux vésico-urétéral, y compris la réimplantation urétéro-vésicale, par coelioscopie	MZC12	211,55
8)	Cure chirurgicale unilatérale de reflux vésico-urétéral, y compris la réimplantation urétéro-vésicale, par coelioscopie avec assistance robotique	MZR12	211,55
9)	Cure chirurgicale bilatérale de reflux vésico-urétéral, y compris la réimplantation urétéro-vésicale, par laparotomie	MZA13	247,54



10)	Cure chirurgicale bilatérale de reflux vésico-urétéral, y compris la réimplantation urétéro-vésicale, par cœlioscopie	MZC13	278,15
11)	Cure chirurgicale bilatérale de reflux vésico-urétéral, y compris la réimplantation urétéro-vésicale, par cœlioscopie avec assistance robotique	MZR13	278,15
12)	Cure de reflux vésico-urétéral par injection de substance hétérologue, par voie endoscopique	MZE14	32,44
13)	Urétéronéphroscopie interventionnelle	MZC14	163,30
14)	Néphro-urétérectomie unilatérale, avec ou sans curage ganglionnaire, par laparotomie	MZA15	375,07
15)	Néphro-urétérectomie unilatérale, avec ou sans curage ganglionnaire, par cœlioscopie	MZC15	413,00
16)	Néphro-urétérectomie unilatérale, avec ou sans curage ganglionnaire, par cœlioscopie avec assistance robotique	MZR15	413,00
17)	Promontofixation antérieure, par laparotomie	MZA16	215,17
18)	Promontofixation antérieure, par cœlioscopie	MZC16	267,80
19)	Promontofixation antérieure, par cœlioscopie avec assistance robotique	MZR16	267,80
20)	Promontofixation postérieure, par laparotomie	MZA17	267,80
21)	Promontofixation postérieure, par cœlioscopie	MZC17	316,49
22)	Promontofixation postérieure, par cœlioscopie avec assistance robotique	MZR17	316,49
23)	Spinofixation du dôme vaginal selon Richter, par voie vaginale	MZD11	108,23
24)	Promontofixation antérieure et postérieure, par laparotomie	MZA18	347,50
25)	Promontofixation antérieure et postérieure, par cœlioscopie	MZC18	377,66
26)	Promontofixation antérieure et postérieure, par cœlioscopie avec assistance robotique	MZR18	377,66
27)	Ablation, ou section, de prothèse synthétique périvaginale, par voie vaginale	MZD12	69,51
28)	Cure de fistule recto-vaginale, par voie vaginale	MZD19	196,78
29)	Cure de fistule recto-vaginale, par cœlioscopie	MZC19	174,84
30)	Cure de fistule recto-vaginale, par cœlioscopie avec assistance robotique	MZR19	174,84

REMARQUE :

Pour les positions MDE11 à MDE14, MPE16 et MZE11 :

a) L'anesthésie locale est comprise dans l'acte d'endoscopie.



b) Les différentes positions ne sont pas cumulables entre-elles.

Art. 4. Au tableau des actes et services à la deuxième partie « Actes techniques » du même règlement, le chapitre 6 « Gynécologie » est modifié comme suit :

1° A la section 1^{re} « Obstétrique », sous-section 6 « Actes en relation avec la grossesse » est ajoutée une nouvelle position ayant la teneur suivante :

		Code	Coeff.
13)	Pose d'un pessaire cervical obstétrical	6A90	3,85

2° La section 2 « Gynécologie, actes non liés à la gestation ou à l'accouchement » est modifiée comme suit :

- a) Les positions 9), 38), 39) et 40 sont supprimées.
- b) Les positions 10) à 37) actuelles deviennent les positions 9) à 36) nouvelles.
- c) Les positions 41) à 50) actuelles deviennent les positions 37) à 46) nouvelles.

Art. 5. Au tableau des actes et services à la deuxième partie « Actes techniques », chapitre 8 « Imagerie médicale, radiologie interventionnelle, radiothérapie » du même règlement, la section 1^{re} « Radiodiagnostic » est modifiée comme suit :

- a) La sous-section 5 « Système urinaire » est supprimée.
- b) Les sous-sections 6 à 10 actuelles deviennent les sous-sections 5 à 9 nouvelles.

Art. 6. Le présent règlement grand-ducal entre en vigueur le premier jour du mois qui suit celui de sa publication au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 7. Notre ministre ayant la Sécurité sociale dans ses attributions et Notre ministre ayant la Santé dans ses attributions sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.



Exposé des motifs et commentaire des articles

Le gouvernement luxembourgeois a inscrit la refonte de la nomenclature des actes et des services des médecins dans ses priorités dès 2018.

En effet, la nomenclature des actes et services des médecins et médecins-dentistes, qui est en cours depuis 1998, n'est plus adaptée aux actes et services dispensés actuellement par les professionnels de santé. De ce fait, l'élaboration d'une nouvelle nomenclature s'impose, afin de décrire la pratique médico-chirurgicale actuelle et permettre une tarification qui reflète effectivement les prestations dispensées aux patients.

Pour proposer des nomenclatures consensuelles et de qualité, les travaux s'effectuent en concertation avec des représentants des praticiens des spécialités concernées désignés par l'Association des Médecins et Médecins Dentistes (AMMD), qui constitue l'association médicale la plus représentative du Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'un expert de la spécialité.

L'urologie ayant considérablement évolué depuis la dernière mise à jour de la nomenclature, les libellés en vigueur ne correspondent plus aux pratiques actuelles de l'Urologie. Une révision intégrale était donc nécessaire.

La nomenclature vise la détermination et la description de l'activité médicale, ainsi qu'une tarification objective qui rémunère au mieux le médecin.

Les coefficients proposés à la Commission de Nomenclature permettent, en intégrant la fréquence des actes, de valoriser l'activité en fonction de l'effort du médecin, tout en restant dans le cadre de l'enveloppe déterminée et donc constante.

Les codes des actes adaptés à la nouvelle architecture composée de cinq digits, permettent une organisation des nouveaux codes selon un ordre anatomique tout en gardant une cohérence avec les nomenclatures des spécialités déjà modifiées (chirurgie digestive, chirurgie cardiaque).